

Cours N° 01

La recherche documentaire (des généralités)

Afin de mener une recherche scientifique dans le but de rédiger un mémoire de master ou une thèse de doctorat, les étudiants chercheurs ont besoin de faire d'abord une recherche documentaire pour préparer leur étude empirique.

La recherche documentaire est nécessaire dans le but de répondre à des questions de recherche. En effet on n'a pas toujours besoin de collecter soi-même des données par le biais de recherches quantitatives ou qualitatives. On peut étudier certaines questions ou problèmes en utilisant des informations existantes et des données déjà collectées par d'autres chercheurs.

La recherche documentaire contrairement à la recherche action ne demande pas toujours un déplacement, on peut la faire tout en restant assis sur notre bureau.

1. Définition de la recherche documentaire :

La recherche documentaire représente une étape cruciale qui précède toutes les étapes d'une recherche scientifique. C'est un travail à réaliser avant de se lancer dans l'étude empirique. Elle permet de rassembler des informations grâce à l'étude des écrits de sources fiables, de documents officiels ou universitaires. Les informations récoltées seront utiles pour développer et enrichir ses connaissances sur le sujet traité.

« La recherche documentaire vise à identifier et localiser des ressources informationnelles déjà traitées, soit par des individus soit par des machines. La recherche documentaire s'accompagne du qualificatif « informatisée » lorsque cette activité implique l'interaction entre deux systèmes, l'un humain (i.e.,

l'utilisateur) et l'autre informatique (i.e., une base de données) via un logiciel et une interface. » (Dinet et Passerault, 2004).

La recherche documentaire se base sur différents types de documents à savoir les

:

- Monographies (livres),
- Mémoires,
- Thèses,
- Actes de colloques,
- Rapports,
- Articles de périodiques,
- Archives (d'auteurs ou d'institutions),
- Documents audiovisuels, Images,
- Données statistiques,
- Arrêtés et autres textes juridiques (circulaires, lois, décrets)

2. Les objectifs de la recherche documentaire :

La recherche documentaire vise à :

- Enrichir et consolider les connaissances du chercheur sur son sujet et sa thématique de recherche. Ces connaissances lui permettront de mener un entretien, un focus group ou de construire un questionnaire avec plus d'efficacité.
- Ajuster et faire naître de nouvelles hypothèses de travail pour que la recherche soit plus pertinente.
- Trouver des réponses aux questions de recherches de départ.

L'objectif principale d'une recherche documentaire est de faciliter la production d'un bon travail universitaire riche en bibliographie et caractérisé par une rigueur scientifique.

3. La méthodologie de la recherche documentaire :

La démarche d'une recherche documentaire repose sur une méthode organisée par des étapes qui vont permettre de construire une stratégie de recherche documentaire. Dans un contexte surchargé par les informations recueillies, il est nécessaire d'appliquer une méthodologie pour acquérir des données fiables sur son sujet de recherche.

Cette méthodologie se divise en trois grandes étapes :

- ***Étape 1 :***

La préparation de la recherche qui consiste à analyser son sujet de recherche et à déterminer les types de documents permettant de fournir des informations pertinentes.

- ***Étape 2 :***

La recherche proprement dite qui consiste à chercher les références et à vérifier leur véracité et leur pertinence, et à sélectionner les informations.

- ***Étape 3 :***

Citer correctement les sources et présenter une bibliographie afin d'éviter le plagiat.